

Montreuil, le 01 septembre 2021

## Allocation de rentrée scolaire : le ministre de l'Education accuse les familles !

Alors que la rentrée scolaire est source d'angoisses pour de nombreuses familles voyant leur pouvoir d'achat plombé par les dépenses de la rentrée, le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, a osé sous-entendre que l'allocation de rentrée scolaire servait en réalité davantage à « l'achat d'écrans plats » que de fournitures. Des propos intolérables qui montrent bien à quel point les politiques sont éloignés du terrain !

« On sait bien, si on regarde les choses en face, que parfois il y a des achats d'écrans plats plus importants au mois de septembre qu'à d'autres moments ». A travers ces propos, Jean-Michel Blanquer pointe du doigt les familles pauvres en les accusant à demi-mot de détourner leur allocation de rentrée scolaire pour des achats n'ayant rien à voir avec des fournitures scolaires.

Des propos inacceptables mais qui s'inscrivent dans la suite logique de la chasse aux pauvres menée par le gouvernement depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron.

Par ailleurs, le ministre de l'Education ne se base sur aucune étude, aucun rapport, aucune source fiable pour lancer ses accusations. Et les chiffres de la CAF, en charge du versement de cette aide, prouvent, au contraire, que cet argent est bien utilisé aux fins auxquelles il est destiné : le dernier sondage de 2013 montre que 95 % des parents utilisent l'allocation de rentrée pour les fournitures scolaires et les vêtements, suivies par les dépenses d'assurance, de cantine, de transport et enfin les affaires de sport.

Les propos de Jean-Michel Blanquer démontrent une chose : bien trop occupé à réformer à tout-va et à tout mettre en œuvre pour réaliser des économies sur le dos des plus fragiles, le gouvernement n'a aucune idée des réalités du terrain, aucune idée de la manière dont vivent des milliers de familles en situation de précarité. Totalement déconnecté du quotidien des Français, le gouvernement préfère lancer à tort des accusations qui permettront ensuite de justifier la baisse voire la suppression d'aides financières en direction des publics économiquement fragiles.



[www.lacni.com](http://www.lacni.com)

La Confédération Nationale du Logement  
Tél. : 01 48 57 04 64 - Email : [cni@lacni.com](mailto:cni@lacni.com)

